

Rémunération de l'astreinte PRC et enregistrement du paiement dans MAIDIS

Gestion de paiement ponctuel

Comme pour les dimanches et jours fériés l'établissement d'une demande de rémunération de l'astreinte de 75€ par demi-journée (code prestation PRC) se fera par le formulaire habituel ou dans votre espace pro AMELIE.

La rémunération d'astreinte PRC sera identifiée et récupérée via un retour noémie depuis l'outil envoi/réception des FSE.

Vérification de votre version MAIDIS, celle-ci doit être en 3.37.33.

Aide

Rubriques d'aide

Version Maidis/AMIES...

Informations DMP

A propos de Maidis/AMIES



Maidis/Amies : Maidis

Version 3.37 B33 du 21/02/2020

Copyright © 1998 - 2020

Terminé

Paramétrage du paiement ponctuel PRC

Dans la rubrique Comptabilité, cliquez sur **Paramétrage compta.**



Agrandir la fenêtre en cliquant sur l'icône ci-dessous :



Sélectionner la comptabilité correspondant à votre profil.

Comptabilité

Désignation

Puis cliquez sur **Paramétrage**



Vérifier le paramétrage des rubriques liées aux retour noemie

Sélectionner l'onglet **Rubriques particulières.**



Org.Caisse et Org.Cpltaire doivent être paramétrés (les N° de compte peuvent différer)

Org. Caisse (non rapprochées)

Org. Cpltaire (non rapprochées)

Opérations ponctuelles doit être paramétré (les N° de compte peuvent différer)

Opérations ponctuelles

Paiements

Retenues

Si ces comptes ne sont pas paramétrés se reporter en fin de document pour les paramétrer.

Cliquez sur **Codes Paiement ponctuel.**



Sélectionner le code **PRC**, puis cliquez **Modifier**.

PQS	Paie ment Qualité de Service PHARMACIE	COO BJ	Non
PRC	Permanence rémunération demi journée chirurgien dentiste	AUTRE	Non
PRD	PERMANENCE REMUNERATION DIMANCHE ET FERIE	ASTRE	Non

Modifier Fermer

Sélectionnez **Oui** et cliquez **Valider**

Modifier l'utilisation d'un code de paiement ponctuel

Code : PRC Date de début : 01/09/2014 Date de fin :

Libelle : Permanence rémunération demi journée chirurgien dentiste

Catégorie : Autre

Identification Patient : Oui Périodicité : Ponctuel

Commentaire :

Utilisé : Oui Non

Valider Annuler

Résultat

PRC	Permanence rémunération demi journée chirurgien dentiste	AUTRE	<input checked="" type="radio"/> Oui
-----	--	-------	--------------------------------------

Cliquez sur **Détail Rubriques Paiements ponctuels**

Codes Paiement ponctuel Détails Rubriques Paiements ponctuels Fermer Annuler Appliquer

Plan comptable Comptes financiers **Rubriques particulières** Rubriques d'investissement Guides d'écritures Échéanciers Comptes de TVA

Sélectionnez **Subventions noemie** puis **Validez**

Ajouter/Modifier une rubrique particulière pour un code paiement ponctuel

Code : PRC

Libellé : Permanence rémunération demi journée chirurgien dentiste

Rubrique particulière : 771 Subventions noemie

Valider Annuler

PRC est bien associé à la rubrique Subventions noemie

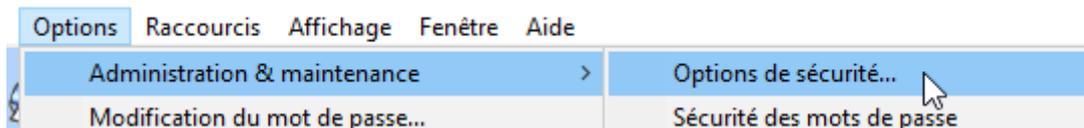
Détails Rubriques Paiements ponctuels

Code	Rubrique
PRC	771 Subventions noemie

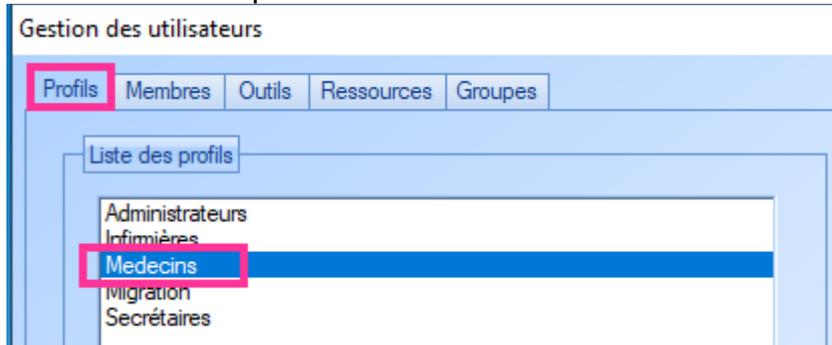
Note : pour un paramétrage plus précis vous pouvez créer dans votre plan comptable une rubrique dédiée à PRC (par exemple 772) puis l'affecter à la place du 771.

Vérification pour l'outil FSE des droits liés aux retours noemie

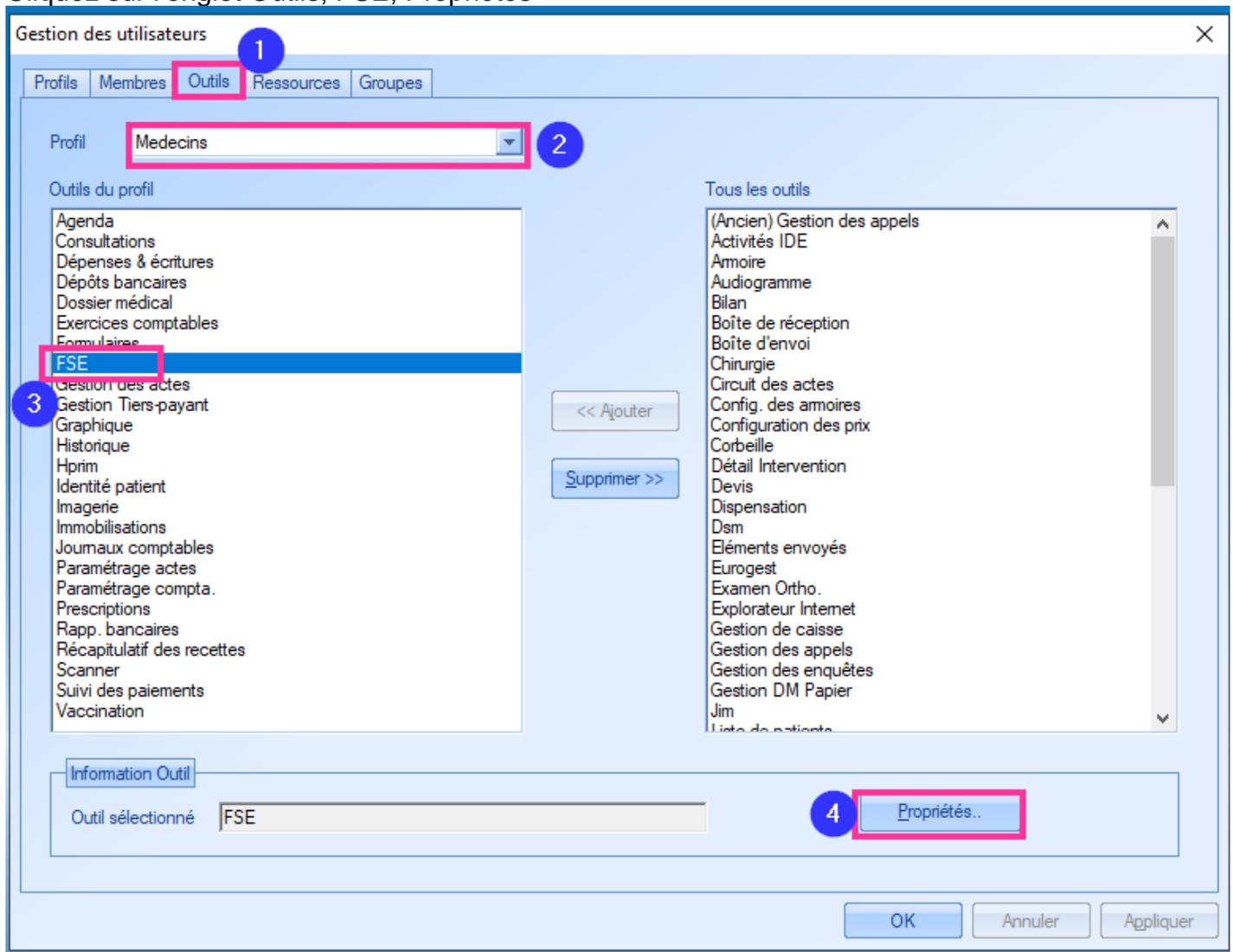
Lancer MAIDIS avec l'utilisateur superadmin et le mot de passe associé (par défaut :maidis)



Dans la liste des profils sélectionnez Médecins ou Dentistes

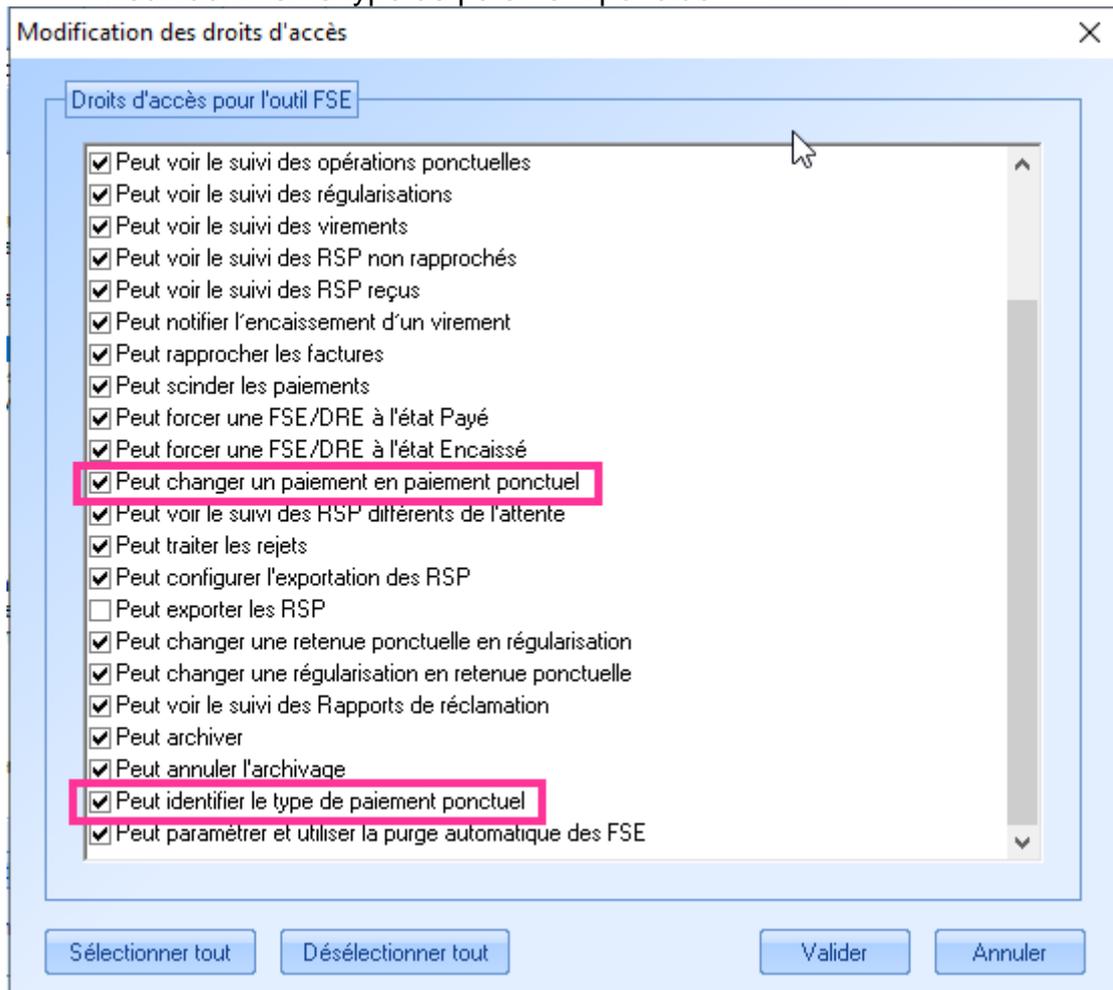


Cliquez sur l'onglet Outils, FSE, Propriétés



Vérifiez que ces 2 options soient bien cochées

- Peut changer un paiement en paiement ponctuel
- Peut identifier le type de paiement ponctuel



Validez si besoin.

Relancer MADIS avec votre profil habituel.

Saisie de paiement ponctuel dans le logiciel MAIDIS

Cliquez sur l'outil FSE



Sélectionner dans les onglets du bas : RSP reçus



Cliquez sur le bouton Rechercher en haut à droite



Sélectionnez votre règlement

Date de réception	Organisme	Date d'émission	Montant	Commentaire
26/03/2020 18:03:30.023	Régime général CARCASSONNE	26/03/2020	46.70	
26/03/2020 18:03:29.737	Régime général CPAM de l Isere	26/03/2020		
26/03/2020 18:03:29.463	Régime général CPAM du Rhone	26/03/2020	46.70	
26/03/2020 18:03:29.221	Régime général CPAM de l Isere	24/03/2020	420.30	
24/03/2020 12:45:21.886	Régime général CPAM de l Isere	23/03/2020	140.10	
24/03/2020 12:45:21.621	Régime général CPAM de l Isere	20/03/2020	46.70	
24/03/2020 12:45:21.339	Régime général CPAM du Rhone	20/03/2020	46.70	
24/03/2020 12:45:21.074	Régime agricole PRIVAS	19/03/2020	46.70	

Faire un clic droit sur le Paiement, puis cliquez Transformer en paiement ponctuel

The image shows a screenshot of a software interface. On the left, a table lists payments with columns for 'Date de mouvement', 'Org. payeur', 'Montant virement', and 'Libellé virement'. A right-click context menu is open over one of the rows. The menu items include 'Intégrer en mode concentrateur', 'Annuler l'intégration en mode concentrateur', 'Noter comme terminé', 'Noter comme non terminé', 'Archiver', 'Annuler l'archivage', 'Voir les détails du Suivi de Facturation...', 'Détails de la facture', 'Modifier la facture', 'Rapprochement semi-automatique', 'Rapprocher la facture', 'Annuler le rapprochement', 'Scinder le paiement sur une autre facture', 'Annuler la scission du paiement', and 'Transformer en paiement ponctuel' (highlighted with a pink box). A red arrow points from the text above to the 'Transformer en paiement ponctuel' option.

Sélectionnez le code **PRC** dans la liste déroulante. Validez

A dialog box titled 'Identifier le type de paiement ponctuel' is shown. It has a 'Catégorie' dropdown menu set to 'Toutes' and a 'Code' dropdown menu set to 'MPA - Rémunération forfaitaire MPA (suivi des personnes âgées)'. The 'Code' dropdown is highlighted with a pink box. At the bottom, there are 'Valider' and 'Annuler' buttons.

Date de mouvement	Org. payeur	Montant virement	Libellé virement	Destinataire	Encaissé le
20/01/2020	02271000	50.00		00000271018236	
000000000			- NIR : 136066278400153 - Lot 002 du 17/01/2020 - Lien d'archivage : 0017HB35MPA*0455		
Paiement ponctuel forcé		5.00	PRC(12/12/2019 PRC		

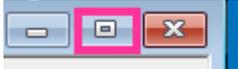
L'annexe suivante ne concerne que les comptabilités qui ne seraient pas paramétrées au niveau des rubriques AMO, AMC non rapprochées, retenues et subventions noemi.

Annexe Paramétrage des comptes liés aux retours noemie

Si les comptes AMO non rapprochées, AMC non rapprochées, Subventions noemie et Retenues noemie ne sont pas paramétrés suivez la procédure ci-dessous.



Agrandir la fenêtre en cliquant sur l'icône ci-dessous :



Sélectionner votre comptabilité

Comptabilité

Désignation

Puis cliquez sur Paramétrage

Cliquez Plan comptable

Dans la zone N° de rubrique tapez :461
Dans Désignation tapez : AMO non rapprochées

Colonne

N° de rubrique 1

Code rubrique

Désignation 2

Rubrique terminale 3

Rubrique de regroupement

Report à nouveau automatique 4

Code 2035

5

Répétez l'opération pour les rubriques 462,663 et 771.

Colonne
N° de rubrique 462 1
Code rubrique
Désignation AMC non rapprochées 2
Rubrique terminale 3
Rubrique de regroupement
Report à nouveau automatique 4
Code 2035
Enregistrer 5 Supprimer

Colonne
N° de rubrique 663 1
Code rubrique
Désignation Retenues noemie 2
Rubrique terminale 3
Rubrique de regroupement
Report à nouveau automatique
Code 2035
Enregistrer 4 Supprimer

Colonne
N° de rubrique 771 1
Code rubrique
Désignation Subventions noemie 2
Rubrique terminale 3
Rubrique de regroupement
Report à nouveau automatique
Code 2035
Enregistrer 4 Supprimer

Cliquez Enregistrer puis Appliquer.

Fermer Annuler Appliquer

Cliquez sur l'onglet Rubriques particulières.

Sélectionnez les organismes caisse et complémentaire non rapprochée.

Sélectionnez les opérations ponctuelles paiements et retenues.

Cliquez sur Appliquer.

Org. Caisse (non rapprochées) 461 AMO non rapprochées

Org. Cpltaire (non rapprochées) 462 AMC non rapprochées

Attente

Chèques bancaires 4900 Attente chèque bancaire

Chèques CCP 4901 Attente chèque CCP

Tiers payant 492 Attente tiers payant

Cartes reçues 4910 Attente CB reçues

Cartes en cours 4911 Cartes en cours d'encaissement

Pertes & Profits

Compte de pertes

Comptes de profits

Codes Paiement ponctuel

Détails Rubriques Paiements ponctuels

Prélèvement/salaire

Charité

Subventions

Médecin coordinateur

Dentiste coordinateur

Infirmier coordinateur

Attente Subventions

Médecin coordinateur

Dentiste coordinateur

Infirmier coordinateur

Opérations ponctuelles

Paiements 771 Subventions noemie

Retenues 663 Retenues noemie

Fermer Annuler Appliquer

Plan comptable Comptes financiers **Rubriques particulières** Rubriques d'investissement Guides d'écritures Échéanciers Comptes de TVA